

# Couleur Boutonne

## LE MOT DU MAIRE

2014 est maintenant terminé et nous voilà déjà en 2015. Je veux donc débiter cet éditorial en vous souhaitant, de la part des élus et des agents de la commune, une bonne année et présenter à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Cette année a été importante pour toutes les communes françaises, puisque chacune a vu le renouvellement de son conseil municipal en mars dernier. A Chef-Boutonne, ces premiers mois de travail ont permis à notre conseil municipal de prendre des décisions importantes. La création de l'Espace Mérovée est en cours et ce nouveau quartier, avec le pôle santé et la gendarmerie, sera totalement achevé dans 3 mois.

La deuxième décision importante du conseil municipal a été de choisir le mode de gestion de l'eau à partir de janvier 2016. Un article complet explique le choix opéré par les élus.

Enfin, le choix des bureaux d'études pour réaliser notre prochain PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été validé lors de la dernière séance du conseil municipal, le 8 décembre. Ce chantier important, qui va durer environ deux ans et demi, nécessitera absolument une liaison forte avec vous tous. En effet, tous les Chef-Boutonnais doivent être associés à la définition des orientations urbaines de notre commune pour les 20 ans à venir. Je compte sur votre participation car les enjeux sont importants.

2015 s'ouvre dans une ambiance morose et une économie en berne. Les efforts demandés aux collectivités seront réels et impacteront indéniablement nos budgets. Compte tenu de la situation budgétaire satisfaisante, nous, nous continuerons à investir car sans investissements pour notre pays, les entreprises connaîtront encore plus de difficultés. C'est aussi à chacun d'entre nous d'être acteur de l'économie et de contribuer en fonction de nos moyens, à retrouver cette confiance nécessaire.

Je veux terminer cet éditorial en ayant une pensée particulière pour Monsieur Robert Morin, Chef-Boutonnais depuis toujours qui nous a quittés en novembre. Monsieur Morin, 94 ans, avait été résistant pendant la seconde guerre mondiale. Avec sa disparition, c'est une page locale qui se tourne, notamment pour le village des Vaux. Rendons-lui hommage pour tout ce qu'il a accompli.

**Fabrice MICHELET**

## LA GESTION DE L'EAU À CHEF-BOUTONNE : UN CHOIX RÉFLÉCHI



La gestion de l'eau fait partie des compétences initiales et obligatoires des communes. Celle-ci peut être administrée soit directement, soit à travers un syndicat et gérée en régie, ou bien à travers une délégation de service public. Derrière ces précisions un peu barbares, nous souhaitons vous expliquer le choix que la commune vient d'opérer et qui prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2016.

### Un peu d'histoire

Avant même de parler d'avenir, il est nécessaire de faire un point sur la situation actuelle et les obligations réglementaires qui s'imposent aujourd'hui.

Avant 1991, la gestion de l'eau dans notre commune était sous le régime de la régie. En clair, c'étaient les agents communaux qui intervenaient directement, que ce soit pour les travaux sur les réseaux ou pour le relevé des compteurs. En 1991, la commune a fait le choix de déléguer la gestion de cette compétence à la CGE (*Compagnie Générale des Eaux, devenue aujourd'hui Véolia*), sous forme d'une délégation de service public (DSP). Après un premier contrat de 12 ans, les élus, en 2003, ont souhaité proroger ce mode de gestion et après un appel d'offres, Véolia a été retenu pour 12 ans de plus. Durant toutes ces années, ces professionnels de l'eau ont permis à notre réseau de s'améliorer de manière importante, puisqu'à la fin du deuxième contrat, le rendement était de 83 %. Le rendement correspond au rapport entre l'eau utilisée donc facturée et l'eau introduite dans le réseau de distribution. Le résultat de ce bon rendement est dû aux travaux entrepris depuis 1991. La moyenne nationale est de 76 %.

Le contrat actuel devait se terminer au 31 décembre 2014. Compte tenu des élections municipales, en accord avec Véolia et la Préfecture, le contrat a été prorogé d'une année pour que ce soit la nouvelle équipe municipale qui prenne la décision. Et cette décision a été prise le 10 novembre dernier.

### Des contraintes toujours plus fortes

Avant même d'évoquer ce choix, il convient de rappeler que depuis 2 ans, l'ARS (*Agence Régionale de Santé*) a mis en place des contraintes très fortes, avec la signature d'un arrêté préfectoral applicable au 19 décembre 2012, en vue d'améliorer la qualité de l'eau. Ces différentes obligations (*analyses supplémentaires, surveillance des réseaux accrue, astreinte 24h/24...*) rendent difficile voire impossible la gestion des petites unités en régie (*comme dans quelques communes voisines*). Dans la nôtre, ces impératifs étaient déjà mis en place pour la plupart, grâce au professionnalisme de notre délégataire. C'est aussi pour cela que l'eau, comparativement à certaines unités voisines, était plus chère jusqu'alors.

Aujourd'hui, beaucoup de petites structures n'ont plus les moyens de gérer le service de l'eau seules, tant les contraintes sont fortes et les travaux coûteux. Plusieurs d'entre elles se sont alors orientées vers le syndicat SMAEP 4B, situé à Périgné, qui est le syndicat de production pour tout le sud Deux-Sèvres. Cela signifie qu'il gère du forage jusqu'à l'approvisionnement dans les communes





pour passer alors le relais au distributeur d'eau. Il se trouve que depuis plusieurs années, ce syndicat offre également la possibilité de gérer la distribution. Cela permet ainsi de mutualiser entre tous les adhérents les investissements nécessaires.

## Un choix entre deux possibilités

Rester en délégation de service public ou bien intégrer le syndicat SMAEP 4B, voilà le choix auquel les élus étaient confrontés ; la reprise en régie directe étant impensable et irréalisable. Afin de prendre cette décision en toute connaissance de cause et en essayant de mesurer ses conséquences, le conseil municipal a organisé 3 réunions publiques (*le 10 juillet pour une présentation de la gestion de l'eau avec l'ensemble des acteurs – Véolia, SMAEP 4B, ARS-, le 23 octobre en présence du SMAEP 4B et le 28 octobre en présence de Véolia*). Ces 3 réunions qui étaient publiques et destinées aussi à informer la population et recueillir les avis des uns et des autres, n'ont pas été de francs succès puisque très peu de Chef-Boutonnais s'y sont déplacés. Nous ne pouvons que le regretter.

Les premiers enjeux de la décision ne résidaient, ni dans le service quotidien offert aux habitants, ni dans la sécurité présente, ni dans le prix (*puisque les niveaux sont comparables*), mais dans le financement des investissements nécessaires pour appliquer l'arrêté préfectoral.

En effet, intégrer le syndicat SMAEP 4B revient à déléguer les investissements à ce groupement qui choisira ses priorités. Notre infrastructure générale actuelle fait partie des "bons élèves" et ne serait donc pas forcément prioritaire. Confier directement à un délégataire la gestion de l'eau revient à conserver une indépendance pour les futurs investissements nécessaires.

Rappelons que le mode de gestion actuel a permis au cours des 12 dernières années d'investir plus de 850 000 € HT.



Lors du vote à bulletin secret, les élus ont décidé, par 12 voix contre 7, de conserver un mode de gestion par délégation de service public. Place maintenant au lancement de l'appel d'offres pour la mise en concurrence des opérateurs.

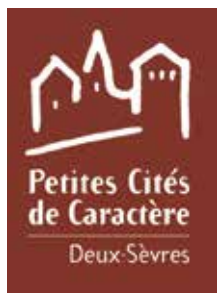
★ La municipalité vous invite à la **cérémonie des vœux** qui se déroulera le **vendredi 9 janvier 2015 à 18h30** au Centre Culturel. ★

Merci de bien vouloir remplir ce bulletin d'inscription et de le renvoyer à la mairie

Nom, Prénom ..... Nb de personnes .....

*La municipalité  
vous souhaite une  
Bonne Année 2015*

## VERS UNE LABELLISATION "PETITES CITÉS DE CARACTÈRE"



Lors du dernier conseil municipal (8 décembre 2014), les élus ont manifesté à l'unanimité, leur volonté de s'engager dans la marche d'obtention du label "Petites cités de caractère", en demandant à l'association deux-sévrienne gestionnaire du label, la visite d'éligibilité.

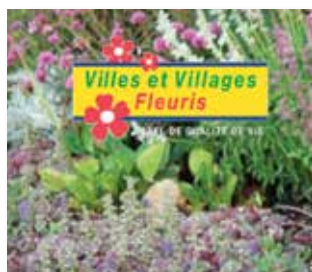
Cette première démarche vise à

terme, à obtenir ce label, en étant homologué et ainsi rejoindre les 10 communes labellisées du département.

Le projet des Petites Cités de Caractère® est de fédérer dans ces communes les différents acteurs autour d'un objectif : la sauvegarde du patrimoine comme levier de développement des territoires. L'action du réseau Petites Cités de Caractère® est d'abord d'accompagner les élus qui souhaitent concilier le développement de leur commune dans le respect du patrimoine.

S'inscrivant dans la Charte de Qualité nationale à laquelle elle se réfère, la commission d'homologation qui sélectionne et contrôle les Petites Cités de Caractère® est avant tout un tour de table qui se tient tous les trois ans ou tous les cinq ans, à l'occasion duquel se rencontrent différents acteurs autour du projet patrimonial de la commune.

## UNE DEUXIÈME FLEUR ATTENDUE



La commune vient de recevoir sa deuxième fleur dans le cadre du "Label des Villes et Villages Fleuris", après avoir obtenu la première il y a tout juste 3 ans. Cette progression mérite d'être expliquée.

Le label "Villes et Villages Fleuris" a pour objectif de valoriser les communes qui œuvrent à la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien être des habitants et des touristes. Il récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur d'un patrimoine végétal et naturel propice à l'amélioration de la qualité de vie.

Depuis 2008, la commune de Chef-Boutonne s'est engagée dans cette démarche volontariste, parallèlement à une réduction massive de l'emploi des pesticides. Cette politique a été couronnée de succès puisque la commune a obtenu en 2010 le 2<sup>ème</sup> prix départemental du fleurissement, avant de recevoir sa première fleur en 2011, dès le premier passage du jury.

Forte des recommandations mettant aussi en place une gestion différenciée des espaces publics (entretiens



Et pour améliorer leur rayonnement, les "Petites Cités de Caractère®" mettent en vedette leurs spécificités. Elles valorisent des formes alternatives et personnalisées d'accueil, tout en contribuant à la dynamique du réseau. Toutes se donnent pour missions de sauvegarder, restaurer, entretenir leur patrimoine, de le mettre en valeur, l'animer et le promouvoir auprès des habitants et des visiteurs afin de participer au développement économique des territoires.

Notre commune dispose d'atouts importants en matière patrimoniale et l'objectif, certes ambitieux, semble réalisable. Un travail important attend donc maintenant les élus et les Chef-Boutonnais pour qu'ensemble, le patrimoine privé et public soit davantage préservé, mis en valeur pour ainsi contribuer au développement de Chef-Boutonne.



différents en fonction des lieux), la commune a donc été primée de nouveau, dès le deuxième passage du jury en septembre dernier, et a reçu sa deuxième fleur. Cette distinction n'est pas une fin en soi mais elle permet, au-delà de la mise en valeur de notre commune, de valoriser le travail de nos agents et de montrer que la politique engagée va dans le bon sens.

Chef-Boutonne est donc la dixième commune du département à compter 2 fleurs (une en a 4, cinq en ont 3, douze en ont 1).

Rendez-vous maintenant en 2017 pour le prochain passage du jury.



Remise du diplôme à l'Hôtel de Région à Poitiers le 26 novembre 2014, en présence de Joël Proust, adjoint chargé du patrimoine et Jacques Barreau, responsable du service des espaces verts.

## QUESTIONS D'ORTHOGRAPHE ? QUESTIONS D'ÉTYMOLOGIE ?

À Chef Boutonne la rue des Seillon va de la place Cail à la rue du Pont Supérieur. Mais cette rue ne devrait-elle pas porter un autre nom ? Nos historiens locaux, H. Beauchet-Filleau et R. Proust, prétendent que la rue doit cette désignation à une famille Sillon qui y habitait. Alors, devrait-on dire la rue des Sillon et pas la rue des Seillon ?

Si on regarde le plan cadastral, cette rue s'appelle la rue des Seillons, avec 's'. Alors quatre orthographes sont possibles, c'est à dire 'Seillon', 'Sillon', 'Seillons' et 'Sillons' mais il est impossible de dire laquelle est la bonne.

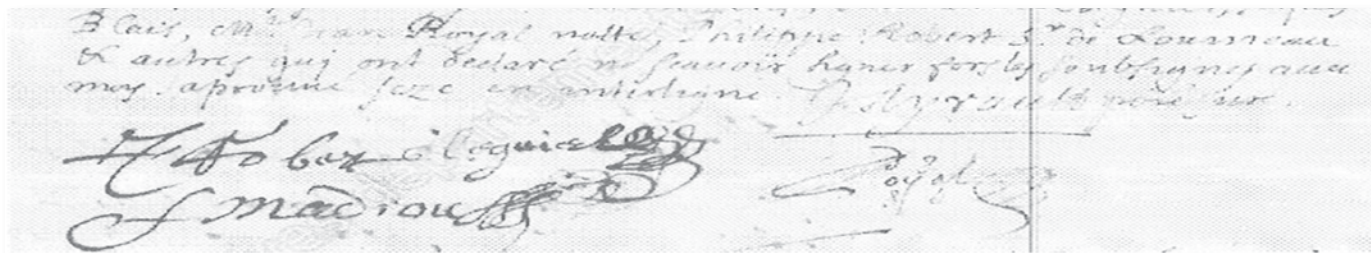
Il est bien probable que l'idée d'un nom de famille est juste, mais quelle est l'origine de ce nom ? Les noms de famille, dont l'utilisation date du douzième siècle pour faire la distinction entre personnes qui portaient le même nom, ont plusieurs origines, y compris ceux qui indiquaient un métier, par exemple, Boulanger, et celui qui fabriquait ou vendait les seillons est devenu Seillon. Cependant il y a aussi des noms topographiques, par

exemple le très courant Dubois, mais aussi Sillon qui désigne celui qui habitait une terre travaillée en sillons. On n'avance pas, en fait cela devient plus compliqué.

Sur l'annuaire téléphonique de la France entière il n'y a qu'une vingtaine de Seillon, même si on y inclut les Sayon et les Sayons, dont aucun en Poitou-Charentes. Toutefois 23 Sillon sont inscrits sur l'annuaire des Deux-Sèvres et en France les Sillon sont dix fois plus nombreux que les Seillon.

Est-ce que les Seillon sont devenus les Sillon ? Il faut comprendre que l'alphabétisme est assez récent et sur les actes anciens, un nom de famille peut être écrit de manière différente dans le même acte. En plus les actes ne sont pas faciles à déchiffrer.

*Cet acte (ci-dessous) est une copie de l'acte de mariage d'un certain Jean Seillon et on voit qu'il y a des personnes "qui ont déclaré ne savoir signer" et sans doute qu'ils ne savaient pas lire non plus.*



On croit que le fils de Jean Seillon a été inscrit sur le registre comme François Sillon et que ses descendants s'appelaient tous Sillon.

Les erreurs d'orthographe existent depuis toujours. On se souvient d'Octave Archimbault, mort pour la France, qui a dû attendre presque un siècle pour que son nom soit inscrit sur le monument aux morts de sa commune natale. Au bureau de recrutement on l'avait enregistré comme Archimbault et par conséquent, pour l'armée, il n'y avait pas d'Octave Archimbault.

Peut-être serait-il préférable que notre rue s'écrive la rue des Sillon mais elle restera la rue des Seillon et les questions relatives à l'origine du nom resteront sans réponse probante.

Le mot seillon est un diminutif de 'seille', en ancien français, 'seau' ou 'baquet' et il semble que 'seille' était une forme régionale de l'Ouest de la France. La seille était munie



un seillon

d'oreilles dans lesquelles on passait une corde en guise d'anse et qui servait à transporter les liquides, en particulier, le mout tiré du pressoir. Une autre définition précise que la seille était un récipient de grande contenance utilisée dans les tâches ménagères, pour laver le linge ou baigner les enfants.





## ABRI : POUR UNE MEILLEURE COHÉSION SOCIALE



Créée il y a 26 ans (le 15 décembre 1988) à l'initiative d'un petit groupe, ABRI (*Association Boutonne Rencontres Itinérants*) se donnait pour but d'accueillir les sans domicile et de répondre à leurs besoins immédiats. Très vite l'association s'est structurée pour l'accueil des routards dans un local mis à disposition par le diocèse (*face à la cure*), local rendu fonctionnel et aménagé par les bénévoles d'alors. A cette époque, les personnes accueillies étaient en majorité des routards qui faisaient les saisons et s'arrêtaient selon leurs circuits.

Aujourd'hui la société a évolué et l'association s'est adaptée en répondant à de nouvelles attentes. Depuis 2007, l'accueil est situé 5 place Émile Thomas, dans un local mis à disposition par la Commune de Chef-Boutonne, qui aide à son entretien. Ce logement comprend 2 chambres pour un total de 3 lits, 2 étant utilisés couramment et le troisième principalement en période de grand froid. Ce lieu d'hébergement est confortable, propre et semble être l'un des plus appréciés sur les 21 que compte notre département. La plupart des lieux similaires sont directement gérés par les organismes sociaux, la particularité de celui de Chef-Boutonne étant sa gestion par une association de bénévoles, ce qui permet de tisser des liens et d'être plus humain.

L'association a dû également s'institutionnaliser. La majorité des personnes qu'elle accueille (92 %) sont orientées par le "115", les autres s'adressant directement à la mairie. En hiver l'association est très sollicitée par le "115" qui gère toutes les demandes, et elles sont nombreuses, sur le département. Les personnes accueillies (*moyenne d'âge 42 ans, des hommes mais de plus en plus de femmes*) sont diverses autant par leurs façons de vivre la rue que par les raisons de se retrouver sans logement (*mise à la porte, chômage, divorce...*) que par leur origine – étrangers,

français, deux-sévriens même. Elles constituent une population qui nécessite attention et disponibilité ce qu'essaient de lui réserver les responsables de l'ABRI. L'accueil est ouvert toute l'année mais ce n'est pas seulement un hébergement : le repas du midi est à retirer à l'EHPAD – il est pris financièrement en charge par l'association – quant au repas du soir il est préparé et apporté par un bénévole, le "porteur de repas" du jour.

L'association compte 52 adhérents et perçoit des subventions, principalement de la DDCSP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (ancienne DDASS), de quelques communes du canton dont celle de Chef-Boutonne. Elle a comptabilisé 562 nuitées entre le 1er avril 2013 et le 31 mars 2014. Les bénévoles de l'association assurent l'accueil avec 7 ouvriers. Le service des repas du soir fonctionne actuellement avec 25 porteurs qui appellent d'autres personnes à les rejoindre pour finaliser une rotation mensuelle.



Cette association vous intéresse :  
N'hésitez pas à prendre contact avec l'un de ses membres :

Jean-Loup Gerbaud .....Président ;  
Jean-Marie Rouillet.....Vice Président ;  
Annie Baron et Pauline Bodin ..... Secrétaires ;  
Michel Georges ..... Trésorier ;  
Philippe Bouyer..... Trésorier adjoint.

Contact : [abri79@laposte.net](mailto:abri79@laposte.net) ou tél 05 49 29 87 56.

## PAINS, PÂTISSERIES ET NOUVEAUTÉS...



Cette boulangerie, vous la connaissez tous, à l'angle de la Place Cail face à l'espace Voltonia. Créée à l'origine, en 1968 par la famille Coirier-Mornet, elle a été rachetée en 2007 à M. et M<sup>me</sup> Rouché par la famille Groscol.

Originaire des Andelys dans l'Eure, en Normandie, Joël Groscol travaille dans une boulangerie pâtisserie. Il a en poche un CAP de Pâtissier, Glaciers, Chocolatier, Confiseur. Afin de pouvoir s'installer à son propre compte, il suit une formation pour adulte en boulangerie.

Sans destination particulière, c'est par l'intermédiaire d'un meunier qu'ils apprennent la vente de différentes boulangeries et c'est celle de Chef-Boutonne qui va retenir leur attention.

La famille vient s'installer et trouve sa place en centre-ville. En 2009, Joël décide de ré-agencer le magasin, changer du matériel et faire une mise aux normes. Peu de temps après, la boulangerie perd un contrat important avec un supermarché local. Il décide néanmoins de conserver le personnel jusqu'au jour où il a fallu se résoudre à demander un redressement judiciaire et licencier une personne à temps plein. Mais il tient bon. Aujourd'hui, il remercie sa clientèle pour

son soutien, sa confiance et sa fidélité. Le redressement dure un an, de juillet 2013 à juillet 2014, et lui a permis de repartir sur de bonnes bases.

L'équipe est constituée aujourd'hui d'une vendeuse, son épouse Graziella, de 2 porteuses de pains et d'un apprenti en pâtisserie déjà en possession d'un CAP de boulanger. Des tournées sont effectuées en ville, à la campagne et un distributeur de baguettes est installé à Fontenille. La boulangerie fournit par ailleurs plusieurs établissements publics et différents commerces.

L'achat de farines certifiées permet de bénéficier de la marque nationale "Festival des Pains". On trouve également 14 variétés de pains, dont "La Festive" reconnue meilleure saveur de France depuis 7 ans, dont "La Boutonnaise" créée par lui-même il y a 5 ans. En pâtisserie, différentes spécialités sont présentes : les macarons, les croissants aux amandes, les pingouins, les pommes calvados et une création depuis octobre : "Le Mont Blanc". Enfin, le dernier-né des gâteaux est "Le Bourbon aux fruits rouges" qui est venu égayer les fêtes de fin d'année. Vous pouvez aussi profiter d'une grande diversité de chocolats "maison" pour les fêtes. A l'heure actuelle, il en reste encore peut-être ...

Boulangerie Pâtisserie Groscol (tél. 05 49 29 86 49).  
Ouverture du mardi au samedi de 7 h à 13 h 30 et de 15 h 15 à 20 h et le dimanche de 7 h à 13 h 30.



## EXPRESSION LIBRE - GROUPES REPRÉSENTÉS AU CONSEIL MUNICIPAL

2014  
2020 Ensemble, Agissons  
pour Chef-Boutonne.

Cette première année du mandat va s'achever après un travail efficace et une implication réelle de tous les membres du groupe. Les sujets importants n'ont pas manqué : Gestion de l'eau, Plan Local d'Urbanisme, lancement des travaux de l'Espace Mérovée. 2015 sera placé aussi sous le signe d'un travail permanent, d'une gestion rigoureuse et d'une volonté de faire progresser notre belle commune.

Bonne année à tous.

### 2014 : Un souffle nouveau !!

• Spectateurs mais pas muets ! Dans le précédent bulletin, nous n'avions pas souhaité nous exprimer, préférant avant tout installer un climat d'apaisement au sein du conseil... Seulement, aujourd'hui, nous sommes forcés de constater que le "débat" municipal ne nous permet pas de faire valider nos idées alors que nous représentons tout de même 48% des Chef-Boutonnais. Nous conservons malgré tout notre liberté de penser... Nous pouvons donc vous dire que nous restons dubitatifs lorsque Mr le Maire utilise le site internet municipal pour faire de la propagande UDI et encourager les adhésions. • Nous ne soutenons pas non plus les modalités de recrutement du personnel par le CCAS et ne sommes pas d'accord avec les décisions présentes concernant les délégations de services publics. • Bien que le contraire ait été dit, les décisions de conseils ne sont pas toutes unanimes et nous avons réellement l'impression de n'avoir de décisions que selon le bon vouloir du maire et de ses adjoints... • Nous souhaitons donc nous faire entendre, rappeler que nous ne voulons pas être de simples spectateurs mais bien être force de propositions et soutenir la voix de Chef-Boutonnais. • Nous profitons également de ce moment pour vous souhaiter à tous une excellente année 2015.

JANVIER	
Dimanche 4	Loto - FC Boutonnais Ferme du Château - à partir de 12h45
Vendredi 9	Vœux de la municipalité - Centre Culturel - 18h30
Dimanche 11	Assemblée Générale - Rêves et Envols Ferme du Château - 10h00
Mardi 13	Assemblée Générale - La Source Centre Culturel - 14h00
Vendredi 16	Assemblée Générale - Les Amis des Chaumias Ferme du Château - 20h00

FEVRIER	
Dimanche 1 <sup>er</sup>	Film "Zouzou" en présence de la réalisatrice Ciné Chef - Centre Culturel - 15h00
Samedi 7	Couscous - ARBRES - Ferme du Château à partir de 20h00
Jeudi 12	Assemblée Générale - FNAM Ferme du Château - 10h00
Vendredi 20	Théâtre - Collège Sacré Cœur Centre Culturel - 20h00
Samedi 21	Ouverture de la pêche à l'étang communal de Javarzay - 8h00
Mardi 24	Pot au feu - La Source - Centre Culturel - 12h00
Samedi 28	Repas Fruits de Mer - FC Boutonnais - Gymnase - 20h00

MARS	
Samedi 7	Concours de belote - Amicale des Sapeurs Pompiers Ferme du Château - 14h00
Vendredi 13	Don du Sang - Ferme du Château 16h30 à 19h30
Vendredi 13	Spectacle Théâtre "Le gai savoir du clown" Centre Culturel - 20h30
Samedi 21	Concours truites - PECH Etang communal de Javarzay
Samedi 21	Paëlla - Cycle Chef-Boutonnais Ferme du Château - 20h00
Dimanche 22	Elections Départementales
Mardi 24	Assemblée Générale - ADMR Ferme du Château - 15h00
Dimanche 29	Elections Départementales

AVRIL	
Samedi 11 et Dimanche 12	Biennale des Métiers d'Art - Foyer Culturel Centre Culturel, Ferme et salle des expositions du Château
Mardi 14	Choucroute - La Source - Ferme du Château - 12h00
Samedi 18	Concours truites - PECH Etang communal de Javarzay
Dimanche 19	Assemblée Générale - Amis du Château Centre Culturel - 10h00
Mardi 21	Projection gratuite du film "La cité des fantasques disparus" - Centre Culturel - 20h30
Dimanche 26	Brocante - Les Amis des Chaumias Place des Chaumias à Lussais

MAI	
Vendredi 8	Cérémonie commémorative au Monument aux Morts
Vendredi 22 au Lundi 25	Enduro carpes - PECH - Etang communal de Javarzay
Samedi 23 au Lundi 25	Tournoi International - TTCB - Gymnase

JUIN	
Mardi 2	Coq au vin - La Source - Centre Culturel - 12h00
Samedi 6	Kermesse - A.P.E.L. Sacré Coeur - Théâtre de Verdure
Dimanche 7	Courses cyclistes régionales et interrégionales féminines du Grand Sud Ouest - Cycle Chef-Boutonnais
Samedi 13	Journée Sports Handicap 79 - Gymnase A partir de 13h30
Dimanche 14	Course cycliste "Prix des Artisans, Commerçants et de la Municipalité de Chef-Boutonne" Cycle Chef-Boutonnais
Vendredi 19	Don du Sang - Ferme du Château - 16h30 à 19h30
Samedi 20	Gala de Danse - Foyer Culturel - Section Danse Centre Culturel - 17h00 et 21h00
Dimanche 21	Brocante - FC Boutonnais - Parc du Château
Vendredi 26	Foire aux Pignons de Javarzay
Samedi 27	Feu d'artifice de la Foire de Javarzay - 22h45

JUILLET	
Samedi 4	Fête des écoles - APE - Théâtre de Verdure
Samedi 4	Feu de la Saint-Jean - Pique-Nique Les Amis des Chaumias - Place des Chaumias à Lussais à partir de 19h30

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

### Du 1<sup>er</sup> octobre au 15 mars

Le lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h 30  
 Le mardi de 15 h à 17 h 30  
 Le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 17 h 30  
 Le jeudi de 15 h à 17 h 30  
 Le vendredi de 15 h à 17 h 30  
 Le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30

### Du 16 mars au 30 septembre

Le lundi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h  
 Le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 19 h  
 Le mercredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h  
 Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

### Bulletin d'information municipal - Janvier 2015

Directeur de publication : M. Fabrice MICHELET

Rédactrice en chef : M<sup>me</sup> Sylvie MAGNAIN


Imprimé par Italic 79 • BP 39 • 79500 Melle • www.italic79.com



## MAIRIE

7 avenue de l'Hôtel de Ville  
 79110 Chef-Boutonne  
 Tél. 05 49 29 80 04

mairie-chefboutonne@paysmellois.org  
 www.chef-boutonne.fr

 Commune de Chef-Boutonne

lundi		mardi		mercredi		jeudi		vendredi	
8h30	12h30	-	-	8h30	12h30	-	-	8h30	12h30
13h30	17h	13h30	17h	13h30	17h	13h30	17h	13h30	17h